



LASSAC officiel

Billet n° 40

18 août 2012

L'information vérifiable issue de documents officiels ... consultable à volonté, en préservant votre anonymat

Pour consulter l'original d'un document cité en bleu souligné : cliquez dessus

Un ECCLA bien terne ...

Par son [dernier communiqué](#), l'association ECCLA (Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois) vient brandir le principe de proximité pour reprocher aux opposants au projet d'une méga décharge à LASSAC une attitude de Nimby (" *Not In My BackYard* " : pas dans mon jardin).

ECCLA : des objectifs à géométrie variable

D'abord, dans la vallée de l'Orbiel, l'ancien bassin minier de Salsigne est [un des sites les plus pollués de France](#) selon un ministre de l'écologie, pour avoir accueilli les déchets d'arsenic de toute l'Europe et même du Japon. ECCLA a alors brillé par son inefficacité !

L'écologie, y compris dans son approche de la gestion des déchets, ne s'arrête pas au principe de proximité. Bien avant, elle commence par l'information du public, qui, avec la participation, constituent un pilier de la [Charte de l'environnement](#) adossée à la Constitution française.

Toutes les études officielles démontrent l'absence d'argile sur le site de LASSAC, sans laquelle la décharge ne peut être réalisée. Si ECCLA trouve " *stupide de faire des kilomètres en camion pour enterrer les ordures ménagères loin de chez soi* ", n'est-il pas aussi stupide d'aller chercher de l'argile encore plus loin ? Où est la " *solution écologiquement responsable* " d'ECCLA ?



ECCLA brille par une amnésie opportune :

- " *ECCLA ne s'est jamais prononcé sur la localisation précise* " scande la présidente de cette association. Une erreur regrettable ! Il suffit de relire l'[avis du Coderst](#) : ECCLA est expressément contre le choix de LASSAC.
- Deux centres d'enfouissement dans l'Aude, " *un à l'Est et un autre à l'Ouest* ", selon son communiqué. Mais en 2006, ECCLA s'était fendu d'un communiqué déclarant : " *il faut [abandonner l'idée d'un méga-CET pour tout l'Ouest](#) du département* ".
- Aujourd'hui ECCLA vient dénoncer " *l'avantage quasi exclusif de Sita* ". Est-ce une position en faveur de Séché Environnement, concurrent qui a les faveurs du Sydom pour créer et exploiter la méga décharge de LASSAC ? N'est-ce point ECCLA qui a chaleureusement rencontré le même Séché pour bénéficier de la [présentation du projet de LASSAC](#) ?



ECCLA : l'ange gardien de Séché

A l'heure où l'enlèvement juridique du projet de LASSAC menace les intérêts financiers de Séché, ECCLA – sous couvert d'écologie – tente d'apporter une caution morale à Séché ! Il y a peu d'années, ECCLA défendait des valeurs écologiques à l'abri de toute influence. Depuis, on assiste à un éloignement de ces valeurs, au mépris de positions divergentes d'adhérents.

ECCLA en souffre, en avouant " *50/60 adhérents* " seulement, avec un " [point faible](#) pour le nombre d'adhérents " pour l'Ouest du département.

Les opposants à LASSAC, eux, se comptent en milliers ... leur premier combat a été d'obtenir l'information, spontanément partagée avec Pitch Bloch, président d'une époque où ECCLA reconnaissait " [des irrégularités flagrantes](#) " ...

ils ne se sont jamais compromis dans un projet frauduleux !